L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI, 23 FEVRIER 1888

Théâtre de l'Opéra.

Bénéfice de M. Lagarde, régisseur général.

Le carême, la pluie et la soirée en dehors de l'abonnement ont sans doute contribué à diminuer la recette. L'assistance était nombreuse, mais nous nous attendions à mieux que cela encore, à cause de la bénéficiaire Mlle Hervey, à cause de la reprise d'*Hamlet*.

Quoi qu'il en soit cette représentation sera certainement l'un des plus doux souvenirs de l'artiste, rien n'a manqué à l'ovation, bravos partis de la salle, partis de l'orchestre, interminables séries de bouquets sous toutes formes, cadeaux en grand nombre, rappels, pluie de fleurs.

Nous nous contentons, à cette heure avancée, de constater cette fête donnée par le public à une chanteuse favorite; nous reviendrons sur cette reprise dans notre prochaine revue.

Ce soir *le Trouvère*, avec M. Berger, dans le rôle de Manrique.

On annonce pour la Matinée de dimanche *Robert le Diable*, avec M. Berger dans le rôle de Robert. Le soir aura lieu un bénéfice, mille fois mérité, celui de M. J. Lagarde, régisseur-général, et artiste aux emplois multiples.

Nous nous ferons un plaisir de recommander chaudement ce bénéficiaire; aujourd'hui nous nous bornons à annoncer son riche et excellent programme. *La Belle Hélène*, le 3me acte de la Reine de Chypre, avec M. Maugé dans le rôle de *Mocenigo*; M. Berger, dans celui de *Gérard* et M. Claverie, dans celui de *Lusignan*.

Le spectacle sera terminé par *Les Rendez-vous Bourgeois*, un éclat de rire, l'affiche a raison de qualifier ainsi cet acte éternellement au répertoire.

FROHSINN.—Ce Cercle dramatique et musical donnera, dimanche prochain, à la Salle Grunewald, une soirée dramatique dont le programme est, nous dit-on, fort attrayant. Du reste le succès complet des fêtes précédentes nous dit ce que sera celle-là.

On commencera à huit heures.

Tous nos remerciments pour l'invitation reçue.

Cette Société a pour président M. Fred. D. Becker et pour secrétaire M. Gustave Kreihe.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Le succès de Mlle Lizzie Evans est très marqué; plus elle va, plus la jeune et gentille soubrette gagne dans les sympathies du public. C'est une vraie nature de théâtre que celle-là et les progrès de l'artiste sont constants et sérieux.

Ce soir elle jouera, pour la dernière fois, son rôle de Blossom Jennings dans *Our Angel*. Ne perdez donc point cette seule occasion de la voir. Demain, reprise de *Fogg's Ferry*, l'une des pièces qui ont le plus contribué à mettre en vue Mlle Lizzie Evans.

Dimanche, première soirée de la troupe Augustin Daly. Elle paraitra dans *A Night Off*.

THÉATRE ... Pour les pièces ... *Mardo le chasseur* ... *Faranta*. Cha... fait plus nom... ...illance compter... meilleures à ... *Mardo le chasseur* ... spectacle, o... ...s, et dont quel... ...s très émou...

... conquis une ... a été jouée, ... *Fayette* a été redemandée. Il y est ... d'ailleurs, secondé par des sujets qui sont rompus aux planches, et qui depuis longtemps sont réunis dans cette même troupe. Il en résulte un très satisfaisant ensemble; cette condition essentielle du succès au théâtre.

Ajoutons qu'avec ces sujets-là on voit aussi en scène cheval et chiens savants, ours, hyènes et un lion de proportions énormes et de formes splendides.

Mardo le Chasseur sera redonné ce soir et aussi à la matinée d'aujourd'hui.

DIME MUSEUM.—Le monde se donne toujours rendez-vous au Dime Museum. Ce succès soutenu s'explique par la modicité du prix d'entrée 10 cents et par la diversité des spectacles. Sans cesse renouvellement du programme. Voir l'annonce.

Deux matelots, l'un Marseillais, l'autre Gascon, se rencontrent.

—Té! Roustignac. Comment va, mon bon?

—Très bienne, Martijoul, et toi?

—Un peu froidemente!

—Ça n'est rienne que ça! Du temps que nous croisions au cap Horn, il faisait tellement froid que nous plonzions nos mains dans l'eau bouillante pour les réchauffer! Pas moyenne! rien qu'en la touçant, nous la faisions glacer.

—Bagasse, mon cer, z'ai vu pire fort que ça en passant le détroit de Behring. Pas moyen de faire bouillir la marmite. A peine le feu était-il allumé qu'il gelait!

Machinchose, un bohême toujours sans le sou, possède un cœur d'or.

L'autre jour, sur le trottoir, il ramasse une belle pièce de cent sous toute neuve.

—Ah! sapristi, s'écrie-t-il, que je suis peiné de penser que c'est peut-être un pauvre diable qui l'a perdue!

Puis, après réflexion, il ajoute:

—Mais, ce qui me console un peu, c'est que c'est sûrement un pauvre diable qui l'a trouvée!

Petites définitions fantaisistes:

Forêt.—Grande étendue d'arbres qui sert pour percer des trous.

Mousse.—Plante, écume, qui apprend le métier de matelot.

Poêle.—Appareil de chauffage pour les enterrements et les cérémonies nuptiales.

A la consultation. La cliente minaude:

—Docteur, je crois que je suis atteinte de phtisie?

Le docteur, écoutant à peine:

—Eh bien, madame, prenez du fer...

La cliente, minaudant de plus en plus:

—... d'une phtisie galopante, docteur.

Le docteur, écoutant de moins en moins...

—... madame, prenez du fer.... à ...

... entre confrères, d'un journal ... qui entreprend toutes ...

... Américain, cet animal ... métiers à la fois.

... à une débutante ... théâtre, à Paris, en ... orchestre, par exemple, entre la scène et le ... ce n'est plus ça ... donc l'orchestre à ... visible. ... être curieux à voir!

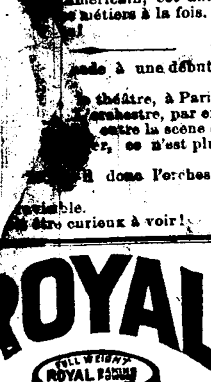

ROYAL BAKING POWDER

Absolument pur.

L'effet de cette POUDRE est infaillible. C'est une merveille de pureté, de force et d'innocuité. Son emploi est bien plus économique que celui des poudres ordinaires, et elle échappe elle-même à toute comparaison avec la multitude des autres préparations communes, sans valeur, incomplètes sous le rapport du poids, chargées d'alun et de phosphates.

Vendue seulement en cans. ROYAL BAKING POWDER CO., 106 Wall Street, New York.

En gros par SMITH BROS & CO, SCHMIDT & ZIEGLER.

2 nov. 87—1 an ...

Pilules d'Ayer.

La plupart des maladies qui affligent l'humanité proviennent du dérangement de l'estomac, des intestins et du foie. Les PILULES CATHARTIQUES D'AYER agissent directement sur ces organes, et sont spécialement destinées à la guérison des maladies causées par ces désordres, telles que **Constipation, Dyspepsie, Maux de Tête, Dyssenterie**, et une foule d'autres indispositions, pour lesquelles elles sont un remède sûr, prompt, infaillible, et agréable. L'usage général de ces PILULES par un grand nombre de médecins distingués de nos universités, démontre clairement en quelle estime elles sont tenues par la profession médicale.

Ces PILULES sont purement et simplement préparées avec des substances végétales, absolument pures de calomel et autres ingrédients pernicieux.

Une Victime du Mal de Tête nous écrit:

"Les PILULES D'AYER sont pour moi un trésor inestimable. J'en ai toujours une bonne provision. Sujet depuis longtemps à de violents maux de tête, vos pilules seules me procurent du soulagement. Une dose agit sur mes intestins et mon mal de tête disparaît. Comme médecine je n'ai jamais rien trouvé d'aussi efficace. C'est donc avec un grand plaisir que j'en fais l'éloge, toutes les fois que l'occasion se présente.

W. L. PAGE, of W. L. PAGE & BRO."

Franklin St., Richmond, Va., 3 Juin, 1882.

Jamais elles n'ont manqué.

"Je ne sers depuis longtemps des PILULES D'AYER, jamais elles n'ont manqué de produire l'effet désiré. Nous en avons toujours chez nous une provision, les considérant comme une médecine de famille, sûre, infaillible, et agréable à prendre. Pour la DYSPEPSIE elles sont inappréciables.

J. T. HAYES."

Mexia, Texas, 17 Juin, 1882.

La Constipation guérie.

Le REV. FRANCIS B. HARLOWE écrivant d'*Atlanta, Ga.*, dit: "Pendant quelques années j'ai été sujet à la constipation, et malgré l'emploi de quantités de médecines de toute sorte, mes souffrances n'ont fait qu'augmenter. Je commençai, il y a quelques mois, à prendre les PILULES D'AYER, mes souffrances se sont peu à peu calmées, mes intestins ont pris leur fonctionnement régulier, et ma santé est devenue excellente."

Les PILULES CATHARTIQUES D'AYER corrigent les irrégularités des intestins, stimulant l'appétit et la digestion, et par leur action prompte et complète donnent du ton et de la vigueur à tout le corps.

PRÉPARÉES PAR LE

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Vendues par tous les Droguistes.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 23 février 1888.
—Indications—Pour la Louisiane: Pluies légères suivies de beau temps; vents légers et frais du nord-est. Température stationnaire.

Température du 22 février 1888. Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrades.
7 h du matin	58	15
Midi	62	18
3 P. M.	62	18
6 P. M.	62	18

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Edgar Davis à Mlle Joséphine Bozonier.
Louis Boyer à Mlle Louise Dejoie.
Joseph Emile à Mlle Anna H. Tonnans.
Christian Bauer à Mlle Joséphine Lindermann.
John S. White à Mlle Theo. Shannal.
Frederick W. Lotz à Mlle Lizzie Ludlow.
Charles Stewart à Mme America Robertson.
Harry De Mont à Mlle Rose Bragger.
Joseph Richard à Mlle Juliette Gargana.

Naissances.

Mme Léonce Roger, une fille.
Mme James Sullivan, une fille.
Mme Louis Rabsi, une fille.
Mme Allen Flenoyd, un garçon.
Mme Alex. F. Whitmore, une fille.
Mme Alex. C. Winn, une fille.
Mme Giovanni B. Calamari, une fille.
Mme William Schmidt, jumeaux, garçon et fille.
Mme Christopher Oltman, un garçon.
Mme Robert W. Irvine, une fille.

Décès.

J. H. Matta, 62 ans, Hôtel Dieu.
Mlle Camelia Deancaussi, 17 ans, 157 Carondelet.
Mme Alphonse Desmare, 46 ans 217 Chemin du Bayou.
George W. Byrne, 57 ans, 399 Magasins.
Adrian F. Adams, 6 mois, 202 Deuxième.
Lawrence F. A. Bachemin, 10 ans, 25 Jackson.

Cour de Circuit.—Mme Clara J. Ritchie contre Herman Zuberbier, Procès au sujet d'un lot de terre. Verdict en faveur du défendeur.

Listes des Jurés pour le mois de mars: John Puell, Joseph Ziegler, M. A. Rogers, M. Burnham, B. J. Brink, Thos Ulhide, T. H. Wynn, Mad. Brown, Jas E. Ayer, C. B. Crisbon, H. Marks, Geo. E. Edmund, Robert Roberts, W. A. Fauche, C. W. Boothly, L. A. Pond, F. A. Lee, W. A. Collins, Jos. Devonshire, Geo. Baldey, T. Stringer, Jas. Cooper, W. J. Brady, L. C. Arny, P. A. Ducoing, F. F. Brady, Ed. Booth, W. B. Conger.

Cour Civile.—Vallette Dry Dock Co. contre Octave F. Vallette et Alphonse Martin—Jugement en faveur du demandeur pour $1,126.

Charles Stretzinger contre Marie Smith—Les poursuites sont arrêtées.

Mme A. Levy contre A. Levy son mari, en séparation de biens.

Mason Chopin et Cie. contre Joseph J. Doyle pour $260.

Geo. S. Nally contre Wm. F. Blackwell pour $30,808.

J. W. Peake, de New York, contre la ville de la Nouvelle-Orléans. Les juges demandent au juri de se prononcer en faveur de la ville.

Succession Miltenberger. Le fils du défunt demande l'autorisation de vendre les biens du défunt pour payer les dettes.

Le passif est comme suit: A James Sweeny, $9,486.74; Wm Lee, $4,950; H. A. McGregor, $2,887.48; C. Ballejo, $805.20; Wm McMillan, $205.73; Mme Catharine Kelly, $280; Mlle Temorette Ogden, $1,363.15; divers, $773.28; Ellen Keefe, $165; W. T. Richards, $500; dettes de maison, $250; total $21,869.59. Actif: $2,416.27; créances, $4,498.87; biens immobiliers, $30,000; hypothèques, $20,000; effets mobiliers, $852; total de l'actif: $17,767.64.

La Cour ordonne la vente.

La Banque des Citoyens contre la succession François Alpuente pour $1,120.

La même contre Mme Justine Durel pour $315.

Cour Criminelle—Section B.—Wm. Kaiser et femme, voies de fait—leur innocence est établie.

W. H. Robey, accusé d'effraction, a été reconnu coupable.

La cour ajourne à cause de l'anniversaire de la naissance de Geo. Washington.

Vol.—Le gardien Edw. Lofroco a aperçu hier matin à 5 heures, au coin des rues Peniston et Carondelet, un individu qui avait en sa possession plusieurs paires de volailles. Cet inconnu a pris la fuite à l'approche de l'agent et a disparu, abandonnant 8 poules qui ont été déposées au 7me precinct.

Réparations.—Les offres suivantes ont été faites pour la réparation de la chaudière à vapeur employée à la Douane pour produire l'électricité servant à l'éclairage.

H. D. Coleman & Cie. $795; Manion & Cie. $904; Thomas Forester $950; A. Downey $1290.

Vol.—Hier matin, à 5 heures, le gardien Antoine, en faisant sa ronde, a aperçu dans le couloir de l'habitation de Mme Soubira, rue des Ursulines, entre Chartres et Royale, un nègre qui avait en sa possession un paquet de vêtements. L'agent a essayé d'arrêter cet individu, mais il a résisté et l'a menacé avec une barre de fer, si bien qu'il a dû lâcher prise. Le nègre a pris la fuite en abandonnant son paquet qui a été déposé au 3me precinct.

Suicide.—Hier soir, à 3 heures, T. Simon Herrmann, âgé de 56 ans, d'origine allemande, s'est suicidé chez lui, rue de l'Hôpital No 131, en se tirant un coup de revolver dans la bouche.

M. Herrmann était depuis 2 ans, sujet à de fréquentes insomnies qui avaient surexcité son système nerveux. Hier on avait remarqué qu'il était dans une grande agitation, mais on ne s'en était pas autrement préoccupé.

Certains prétendent que des embarras financiers, l'ont porté à se donner la mort mais cette version est peu croyable car la maison S. Herrmann fils et Cassard, dont il faisait partie est dans une position florissante. M. Herrmann avait successivement fait partie des maisons Herrmann et Vignes encoignure Douane et Decatur et Herrmann et Grossmann 11 et 13 St. Pierre.

Mort.—Hier à 1 heure 30 de l'après midi, un marin du nom de Milly Harris, âgé de 28 ans, natif du Maryland est mort de la dyssenterie, à bord de la barque Mauris amarrée au pied de la rue St Philippe.

Rixe.—Hier soir à 2 heures, à la suite d'une querelle avec sa femme, rue Dauphine entre Montégut et Clouet, M. Pite Musson l'a frappé avec une brique, au côté droit de la tête. Blessure peu grave.

Le feu.—Hier, à 5 heures 30, une alarme a été donnée à la boite No 18, pour un feu de cheminée qui a éclaté chez le Dr. Follwell, rue des Magasins, No 658.

Paragraphes.—Les Commissaires des levées du 2me District se sont réunis à la plantation Ashland et les différents rapports ont été présentés. Il résulte de leur lecture que l'on a construit depuis le 1er mars de l'an dernier, un nombre de levées dont la masse mesure 137,000 yardes cubes et qui ont coûté $23,631 61. En 1879 la propriété soumise à la taxe, dans ce district, s'élevait à une somme de $21,416 15; en 1879: à $25,798 45; en 1884 et en 1887 $24,731 35.

—Un autre des infortunés ouvriers qui ont été brûlés à West Melville, est mort à l'hôpital.

—Mme A. Kingan, d'Orangeville, a écrit au maire pour lui demander l'adresse de M. O. Sicard, qui habite dit-elle la Nlle-Orléans et s'occupe du commerce des tabacs.

—Le coroner Jones a fait hier matin à l'hôpital de Charité, l'autopsie du corps de Joseph Myers, assassiné mardi, à Alger.

—M. B. Médus, propriétaire de l'épicerie située au coin des rues Remparts et Dumaine, a pris en flagrant délit de vol d'une boite de conserves de maïs, un nommé J. Pétrie, qui se voyant poursuivi, a frappé M. Médus à la tête et l'a blessé peu grièvement. Le voleur a été arrêté.

—Mardi soir, un nommé Ned Jenkins, âgé de 25 ans, qui couplait des chars dans la cour du Morgan R. R., à Alger, a été pris entre deux wagons et affreusement mutilé, quoique peu grièvement blessé.

—La campagne du parti républicain s'ouvrira mercredi prochain à la Salle de l'Artillerie Washington par un grand meeting de ratification et la campagne électorale commencera aussitôt après dans toutes les paroisses.

Athenée Louisianais.

Concours littéraire de 1887.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 1er juin 1887 jusqu'au 25 février 1888, inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 26 février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes:

LES POÉSIE DE LAMARTINE.

Pour les hommes:

UN PROVERBE OU UNE COMÉDIE: la scène doit se passer en Louisiane.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 3246.

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. and L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct.
37 Race et Magasins.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Compagnie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24, rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis.
616 Reynes et Dauphine.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Rente française.

Paris, 22 février.—Le trois pour cent est coté à 81 francs 95 centimes.

M. Justin McCarthy.

Londres, 22 février.—Cette après-midi au cours d'une conférence à Nottingham, M. Justin McCarthy a dit que les home-rulers n'accepteraient pas des ouvertures du parti conservateur.

L'Autriche et le Prince Ferdinand.

Londres, 22 février—On rapporte que l'Autriche s'accorde avec la Russie à maintenir, que la présence du Prince Ferdinand en Bulgarie est illégale, mais elle reconnait que l'élection de celui-ci au trône est légale.

L'Italie a, dit-on, déclaré qu'elle coopérerait avec l'Angleterre et l'Autriche dans toute décision que pourront prendre celles-ci, à l'égard de la Bulgarie.

M. Phelps.

Londres, 22 février.—M. Phelps, ministre des Etats-Unis, a eu aujourd'hui une longue entrevue avec Lord Salisbury relativement au traité des pêcheries, ils avaient le texte du traité devant eux.

Lord Salisbury a dit qu'il approuvait le document.

Les compagnies de steamers.

Londres, 22 février.—La ligne Cunard et autres compagnies de steamers prennent des dispositions pour avoir des steamers supplémentaires, car on pense qu'il y aura une forte augmentation dans l'émigration irlandaise cette année.

Débats à la Chambre des Communes.

Londres, 22 février—La chambre des communes a repoussé un amendement à en réponse au discours de la couronne. Cet amendement demandait la création d'un tribunal pour fixer les loyers judiciaires en Ecosse.

Une motion pour voter l'adresse a été alors approuvée. Après quoi, M. Labouchère a demandé d'insérer dans le rapport une requête adressée au gouvernement à l'effet de savoir si sa correspondance avec le gouvernement italien l'engageait à intervenir, en cas de guerre entre la France et l'Italie.

Il a fortement engagé Lord Salisbury à mettre le pays dans la confidence de ce qu'il compte faire, comme récemment M. de Bismarck.

L'Angleterre, a-t-il dit, a mille raisons de se méfier de Lord Salisbury qui veut entraîner le pays dans une guerre, pour détourner l'attention de l'Irlande et couper court aux intrigues que soulève la politique à l'égard de l'Ile-sœur.

La politique étrangère de Lord Salisbury a pour base haine de la France (cris: Non!) et la jalousie à l'égard de la Russie.

La raison de sa haine pour la France, c'est qu'elle est en république, que cette république est stable et prospère, qu'il n'y a plus d'aristocrates, de royauté, de familles qui se croient le privilège de gouverner le pays par droit héréditaire.

Le Parlement doit refuser son assentiment à une politique qui prétend intervenir dans les affaires du continent, pour régler les questions de territoires ou de dynasties, même avec l'assentiment de l'Europe.

Sir James Fergusson, sous-secrétaire des affaires étrangères, répond qu'il ne conçoit pas ces accusations de la part de M. Labouchère; elles ont une tendance malfaisante et nuisent au pays. Il n'y a pas un seul homme politique en France qui aurait l'idée d'attribuer une pareille politique à lord Salisbury tout au moins ceux qui ont pu avoir des relations avec le noble lord, pendant qu'il dirigeait les affaires étrangères de l'Angleterre. (Applaudissements).

Le gouvernement ne peut soumettre à la Chambre une correspondance confidentielle, mais Sir Jones peut rassurer la Chambre et déclarer hautement qu'il n'a été conclu aucun arrangement ni avec l'Italie ni avec aucun autre gouvernement.

Le Parlement sait tout ce qui s'est fait. Il croit que la paix ne court pas plus de danger qu'il y a un an; une même, elle en court moins.

M. Gladstone dit qu'il a entendu avec une extrême satisfaction la déclaration de M. Fergusson affirmant que le gouvernement suivait une politique amicale envers la France.

Il est satisfait de cette déclaration. Il croit que le parti libéral n'a pas l'intention de demander ces révélations intempestives.

La conduite de lord Salisbury a été plus d'une fois en parfait accord avec les vrais principes de politique étrangère de l'Angleterre. Il espère que quoiqu'il advienne en Europe, le gouvernement suivra une politique qui maintiendra l'harmonie entre tous et doublera l'influence de l'Angleterre au dehors, et elle est forcée d'intervenir.

M. W. H. Smith remercie M. Gladstone du ton conciliant de ses remarques. Cela rappelle les beaux jours du Parlement. On y sent l'homme qui comprend les responsabilités qu'encourt quiconque exerce le pouvoir.

Il a toujours existé d'excellentes relations avec la France; il n'y a pas l'idée d'un motif de suspicion à cet égard. Rien n'a été tenté, pour briser l'harmonie qui existe.

L'amendement a été retiré.

Préparatifs de l'artillerie en Russie.

Vienne, 21 février—Le comte Kalnoky a eu une conférence avec l'empereur François Joseph, à propos de la question bulgare.

L'Invalide Russe, de St-Pétersbourg, organe du ministère de la guerre, annonce que l'artillerie russe va immédiatement se servir de bombes pour toutes les manœuvres. Ces exercices n'avaient ordinairement lieu qu'en été.

On suppose que le gouvernement désire trouver un prétexte pour le transport d'une énorme quantité de munitions.

La Cour de l'Echiquier.

Dublin, 22 février—La Cour de l'Echiquier a mis de côté la sentence de deux mois de prison prononcée par la Cour Criminelle dans l'affaire de M. Walsh, rédacteur du "*Wexford People*." La Cour donne pour raison que les avis qui interdisent les assemblées des sections supprimées de la Ligue Nationale ont été publiés irrégulièrement.

Arrestation d'un soi-disant conspirateur.

Dublin, 22 février—On a arrêté à Coleraine, comté de Londonderry, un homme qui avait en sa possession une grande quantité de dynamite. Il a déclaré qu'il avait l'intention de s'en servir dans les mines, mais la police croit avoir mis la main sur un conspirateur et elle compte que son arrestation conduira à d'importantes révélations.

Incendie d'une église.

Montréal, 22 février—Un incendie a endommagé l'Eglise de Notre Dame de Piètre. La perte est de $5000, couverte par l'assurance.

Le Prince de la Couronne d'Allemagne.

Berlin, 22 février—Le temps à San Remo est plus doux. L'état du prince de la couronne continue à s'améliorer. Aujourd'hui il a pu parler distinctement. La plaie extérieure s'est cicatrisée, mais la toux et l'expectoration n'ont pas diminué.

San Remo, 22 février—minuit.—Le Prince de la Couronne a passé une bonne journée. Il a causé ce matin et cette après-midi avec le Prince de Galles et était très gai. Si le temps s'améliore, il pourra sortir dans quelques jours.

Les troupes russes.

Berlin, 22 février—Les nouvelles reçues de la frontière annoncent que le mouvement des troupes russes a cessé à l'ouest de Moscou et de Kief. Dans ces deux endroits on continue à masser des troupes.

Amélioration dans l'état du Prince de la Couronne.

Berlin, 22 février—Les docteurs sont d'accord pour admettre que l'état du Prince de la Couronne s'est amélioré. Des rapports non officiels déclarent que le Prince n'a pas gagné en force, bien qu'il ait été considérablement soulagé par la disparition de l'ulcère qui s'était formé sur la partie droite du larynx.

Mgr Menini.

Rome, 22 février—Mgr Menini, délégué apostolique à Sofia, a envoyé au Pape une lettre du prince Ferdinand, dans laquelle celui-ci félicite Sa Sainteté sur son ..., et exprime le désir d'aider à la propagation du catholicisme en Bulgarie.

Le Journal ... Italiane.

Rome, 22 ... *Il Journal Esperite-Italiano* ... troupes ... frontière ... prend des ... la milice ...

Interdiction aux paysans russes de vendre leurs terres.

St-Pétersbourg, 21 février.—Le comte Tolster, ministre de l'intérieur, a présenté au ministère un projet de loi, ayant pour but d'interdire aux paysans propriétaires de vendre les biens qui leur ont été concédés, quand le servage a été aboli. Le conseil de l'empire a déjà rejeté un bill de ce genre, en 1885. Le comte Tolster espère maintenant obtenir de l'Empereur, la sanction de ce bill, sans le soumettre au Conseil.

Les négociations à propos du Prince Ferdinand de Bulgarie.

Le Comte Kalnoky, est de retour à Vienne, de Pesth, où il a eu une entrevue avec l'Empereur et le Comte Andrassy. La Russie s'abstient encore de toute négociation avec l'Autriche. Le Comte Kalnoky répond par l'entremise du Prince Bismarck.

L'Autriche donne son adhésion à la note collective proposée, en ce qui concerne le Prince Ferdinand, après plus ample explication de la part de la Russie.

A la bourse, aujourd'hui, les prix étaient faibles. Les valeurs russes se sont vendues difficilement; elles ont baissé de 7/8 pour cent. On rapporte qu'il y a eu des faillites à St. Pétersbourg, à la suite de la baisse.

WASHINGTON.

Ballottages pour l'endroit où aura lieu la prochaine Convention.

Washington, D. C., 22 février—Le premier ballotage a eu lieu dans le comité démocratique pour la ville où devra siéger la prochaine Convention.

Le résultat a été comme suit: San Francisco 15; Chicago 16; Cincinnati 1; St-Louis 16.

Second ballottage: San Francisco 15; Chicago 16; St-Louis 16.

Pas de changement dans le vote au 3me ballottage.

Le quatrième: San Francisco 16; Chicago 15; St-Louis 16.

Le neuvième ballottage a eu le résultat suivant: San Francisco 19; Chicago 14; St-Louis 15, et Cincinnati 1.

On s'est alors ajourné jusqu'à demain matin, 10 heures.

L'anniversaire de la naissance de l'illustre patriote George Washington.

Washington, D. C., 22 février.—L'anniversaire de la naissance de l'illustre patriote George Washington, a été généralement observé dans toute la ville.

Les édifices publics, fédéraux et municipaux étaient fermés et les affaires entièrement suspendues.

Les organisations militaires locales ont paradé dans toutes les rues.

Plusieurs organisations ont fait un pélérinage à Mount Vernon.

Mexico, via Galveston, 22 février—L'anniversaire de la naissance de Washington a été généralement observé ici.

Les drapeaux flottaient sur les édifices du gouvernement et sur les légations étrangères.

La colonie américaine a eu une célébration en plein air, et plus tard il y a eu une réception à la légation des Etats-Unis.

Le traité des pêcheries jugé par la Tribune et le Herald.

On lit dans la *Tribune*:

On a beaucoup trop vanté le prétendu triomphe diplomatique du Département d'Etat. Le texte du traité des pêcheries nous fait comprendre pourquoi M. Bayard regarde cette trève, adoptée par lui, comme un triomphe décisif.

Il n'a jamais envisagé l'affaire au point de vue américain. Il n'y a vu qu'un malentendu international causé par l'interprétation ambigüe d'un traité de vieille date et par une définition défectueuse des droits de pêcherie. Ce n'a été pour lui qu'une controverse technique avec laquelle il était possible d'en finir à l'aide d'une définition plus correcte de ce droit, avec une interprétation plus élastique de la clause qui faisait l'objet en litige.

Il a négocié une convention sur cette base, établissant une limite de trois milles, faisant un compromis relativement aux frontières de terre, désignant nettement certains privilèges commerciaux à ajouter à ceux qui avaient été concédés aux pêcheurs américains, il y a 70 ans: ceux de l'abri, des réparations des bois et de l'eau, dans les ports canadiens.

A ce point de vue, il a assez bien réussi et les questions techniques sont convenablement réglées.

Mais, à part cela, il n'a pas su revendiquer l'honneur de la nation, en défendant les droits des citoyens engagés dans une poursuite légitime; il n'a pas fait cela, parce qu'il n'a jamais songé que l'honneur national avait été compromis par les outrages qu'il avait subi dans les eaux canadiennes. Il a traité la question comme un petit avocat qui ne connait que la chicane, jamais comme le représentant d'un grand peuple qui a besoin de venger les insultes qu'on lui a faites.

La plus forte objection que l'on puisse faire au traité, c'est qu'après sa signature, on peut livrer exactement aux mêmes outrages qu'auparavant, avec la même impunité, en dépit des nouvelles définitions et des nouvelles précautions. Sur vingt saisies faites en 1886, il n'y en a pas une qui puisse être réprimée, d'après les termes, du nouveau traité.

Si quelques privilèges commerciaux ont été ajoutés à ceux de "l'abri des réparations, du bois et de l'eau," les pêcheurs les possédaient déjà en vertu de la proclamation de 1830, relative à la réciprocité maritime. En supposant qu'ils ne les possédassent pas, comme les droits stipulés dans le traité de 1818 étaient déjà regardés comme non avenus, il peut en être de même des nouveaux privilèges accordés par la Convention Chamberlain-Bayard.

Le gouvernement Canadien, fort de ses règlements de Douane, a délibérément harrassé et persécuté les pêcheurs américains pour forcer les Etats-Unis à abandonner son droit sur le poisson. Cela a toujours été son but; tel il sera toujours, avec ou sans traité.

Il y a plus; par les clauses relatives aux droits sur le tonnage, le secrétaire Bayard lui donne de nouvelles armes contre nos pêcheurs. Il n'y a dans le traité, rien qui puisse prévenir le renouvellement des anciens outrages dans eaux canadiennes. C'est une convention qui sera aussi impopulaire dans la Nouvelle-Angleterre qu'au Canada.

Elle ne règle rien définitivement. Elle devrait être rejetée par un Sénat vraiment patriote, qui a à cœur de faire respecter la dispute et protéger les intérêts de ses pêcheurs.

Le *Herald* dit:

Nous engageons vivement les pêcheurs de la Nouvelle Angleterre à examiner soigneusement le traité, avant de laisser les républicans le cribler de leurs critiques. Il nous semble apporter remède à toutes nos justes plaintes. Nous devons les avertir, en même temps, que le pays en général n'a jamais porté beaucoup d'intérêt à ces questions. S'ils se montraient par trop exigeants, ils s'exposeraient à s'aliener les sympathies de tous les hommes modérés.

Réunion du Comité National Démocratique.

Washington, 22 février—Le Comité National Démocratique s'est réuni à l'Hôtel Willard, aujourd'hui, à midi, pour fixer le temps et le lieu où doit se réunir la prochaine Convention démocratique.

L'ex-sénateur W. H. Barnum présidait. M. F. C. Prince était secrétaire. Tous les délégués étaient présents. Il n'y manquait que le délégué de New York.

M. W. Steinway a été élu pour remplir la vacance.

Pas d'anniversaire de la naissance de Washington. à Baltimore.

Baltimore, 22 février—On songe à peine à l'anniversaire de la naissance de Washington dans notre ville. Les bureaux fédéraux, d'Etat et de ville et les banques sont fermées.

Mais il n'y a aucune interruption dans les affaires. On ne fait réellement rien pour célébrer la mémoire du Père de la Patrie.

Mort de M. Oliver Pillsbury.

Concord, N. H., 22 février—M. Oliver Pillsbury, commissaire d'assurance de l'Etat, est mort ce matin. Il était âgé de 71 ans.

Le Président Cleveland.

Savannah, Georgie, 22 février—Le Président et sa suite sont arrivés à Savannah ce matin à 8 heures un quart, et sont partis à 9 heures 35 minutes pour Jacksonville.

Le Président s'est promené en voiture découverte pendant une heure dans la ville de Savannah. Il a été accueilli avec enthousiasme. Le Président tenait son chapeau à la main et saluait la foule.

Victimes du récent cyclone.

Mt. Vernon, Ills., 22 février—Les personnes blessées pendant le récent cyclone qui a frappé cette ville et fait de nombreuses victimes, reçoivent les soins médicaux les plus assidus.

Ce qui suit est une liste authentique des personnes tuées pendant le cyclone: M. David Yearwood, J. C. Murray, Mrs Russell Dewey, Mrs John S. Waters et enfant, Henry Waters, Mary Westbrook, Chas Cummings, Mrs Calvin Cooper, Mrs Wm Jones, Frank Lightman, Geo Persons, Steve Wells, Jos Shew, Mrs John Sheldon, Jessie Sutton, Ada Harper, Mrs Martin, Jessie Pierce, Mrs Charles Hutchinson et un individu dont le nom est inconnu. Total, 21.

Explosion.

Duluth, Minn., 22 février—Une explosion de dynamite a eu lieu ce matin à 7 heures 15 minutes au Rock Cut rue 4me. Dix-huit individus ont été blessés. Sur huit blessés transportés à l'hôpital un a déjà succombé et plusieurs autres sont dans un état critique.

Alexandrie, Virginie, 22 février—Une grande parade civique et militaire a eu lieu pour célébrer l'anniversaire de la naissance de George Washington.

Plusieurs compagnies militaires et de pompiers des villes voisines sont arrivées pour participer à la fête. On remarquait dans la procession la Batterie C du troisième régiment d'artillerie des Etats-Unis.

Mort d'un directeur de théâtre.

Pittsburg, Pa., 22 février.—M. Wm. Chalet, directeur du Grand Opera House est mort ce matin à dix heures, d'une fièvre typhoïde. Il était âgé de 36 ans.

Pensée mélancolique lue sur l'album d'un viveur:

"J'ai semé des soupers pour récolter des amis, et il n'est venu que des huissiers!"

M. le curé visite un pauvre vieux cocher de fiacre très malade, demi-mourant:

—Aviez-vous l'habitude d'aller à l'église?

Le cocher, d'une voix éteinte:

—Non; je ne peux pas dire ça; mais j'y ai conduit beaucoup de monde!

Calino lisant:

"Ce ne fut qu'au bout de dix ans qu'Ulysse put regagner ses lares."

—Mâtin! s'écrie-t-il, c'est moi qui n'en aurait pas voulu. Ils devaient être joliment rances!

Définition:

Hôpital.—Une maison dans laquelle on met des hommes, dans lesquels on met des drogues.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

ILLINOIS CENTRAL.

Arrivée.		Départ.	
No 1 Ex.	11:00 pm	No 2 Ex.	9:15 am
No 3 Lim. Ex.	8:20 am	No 4 Chi Ex.	5 30 pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

No 3 Cin. Ex.	7:10 am	No 4 Fast Line.	8.05 am
No 1 Fast Line.	7:20 pm	No 6 Coast Ac.	3:35 pm
No 5 Coast Ac.	9:05 am	No 2 Cin. Ex.	8:10 pm

TEXAS AND PACIFIC.

No 52 California Express.	9:20 pm	No 51 California Express.	7:50 am
No 54 R. R. Local	11:30 am	No 53 R. R. Local	3:30 pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited	9:30 am	No 2 Limited	5:00 pm
No 5 Fast line	6.15 am	No 6 Fast line	10:00 pm

EAST LOUISIANA R R. ABITA SPRINGS.

Le dimanche.

Arrivée ... 7:37 pm | Départ ... 8:00 am

Tous les jours excepté le dimanche.

Arrivée ... 9.30 am | Départ ... 3:30 pm

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.

No. 1	9:00 am	No. 2	5:00 pm
No. 3	6:25 pm	No. 4	7:00 am
No. 5	10:00 am	No. 6	3:45 pm

Excursion du dimanche.

Arrivée ... 8:40 pm | Départ ... 8:00 am

SOUTHERN PACIFIC CO—MORGAN LINE.

No 19 Califor	4:00 pm	No 18 Local	7:20 pm
No 17 Local	7:45 am	No 20 Califor	12 15 pm

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.

Tous les jours excepté dimanche—8.45 a.m. 3:45 p.m. 4 50 pm | Tous les jours excepté dimanche. Pointe a la Hache: 7:20 a.m. 5:00 pm

Dimanches seulement—Shell Beach—9:15 am 9 30 a.m., 7:30 pm | Dimanches seulement—6.00 am., 4:00 pm

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

JEUDI, 23 FEVRIER 1888.

Donaldsonville—DANUBE, à 12 M
Bayou Lafourche—ASSUMPTION, à 5 P M
Bayou Lafourche—ST JOHN, à 5 P M
Port Eads—NEPTUNE, à 9 A. M.

VENDREDI, 24 FEVRIER 1888.

Point Houmas—FANCHON, à 12 M
Bayou Sara—E. J. GAY, à 5 P M
Bas du fleuve—ALVIN, à 11 A M
Bas du fleuve—LURA, à 11 A M

U. S. SIGNAL OFFICE.

22 février 1888, (2 P. M. Temps méridien. (1 P. M. Temps local.

Hauteur des Eaux.

Augusta	...	Nashville, Tenn	14 5
Cairo, Ill	23 5	Nlle Orléans	8 4
Cincinnati, O	18 5	Omaha, Neb	glace
Davenport, Ia	glace	Pittsburg, Pa	9 0
Keokuk, Iowa	glace	Shreveport, La	20 4
La Crosse, Wis	glace	St-Louis, Mo	10 0
Leavenworth, K	2 2	St Paul, Minn	glace
Louisville, Ky	9 7	Vicksburg	22 1
Memphis, Tenn	18 0	Yankton	...

Fleuve et rivières.

Memphis, 22 février—Le fleuve a baissé de 2 pouces. Temps couvert. Pas d'arrivages ni de départs depuis midi.

Caire, 22 février—Le fleuve a 23 pieds 5 pouces et est stationnaire. Temps frais et clair. Arrivé New South de Paducah à 2 p m. Départ New South pour St Louis à 3 p m.

Louisville, 22 février—La rivière baisse—9 pieds 2 pouces dans le canal; 7 pieds 4 pouces aux chutes. Temps clair et agréable. Arrivés, Paul C Brown et John A Wood de la Nlle Orléans. Départ, Paul C Brown pour Cincinnati.

Le soir. La rivière baisse—9 pieds 5 pouces dans le canal; 7 pieds 3 pouces aux chutes. Temps clair et frais.

Evansville, 22 février—La rivière a 20 pieds 8 pouces et monte. Temps clair et agréable.

Cincinnati, 22 février—La rivière a 19 pieds 8 pouces et baisse. Temps clair et doux. Départ, Buckeye State pour Memphis.

Wheeling, 22 fév.—La rivière a 12 pieds et monte. Temps clair et agréable.

Pittsburg, 22 février—La rivière a 9 pieds 5 pouces et baisse.

Les Passes.

Port Eads, 22 février 6 p m—Vent du nord est. Arrivés, à 10 heures hier soir, steamship Jos Oteri Jr, capitaine Kroggard, de Puerto Cortez.

Départs, steamships Cervin pour Brême, Floridian pour Liverpool, Hutchinson pour la Havane et les ports de la Floride Hudson et Eureka pour New York.

Marchés.

Paris, 22 fév.—Les rentes 3 pour cent 81 fr. 95c.

Havane, 22 février—Or espagnol 238 1/4 à 238 1/2. Change calme. Sucre calme.

BULLETIN MARITIME.

MERCREDI, 22 FEVRIER 1888.

EXPEDIES EN DOUANE.

Steamship (am) E B Ward Jr, Torjussen, Ruatan, via Utilla.

Barque (ang) Lady Dufferin, Lockhardt, Liverpool.

ARRIVES.

Steamship (ital) Jos. Oteri, Jr. Kroggard, Puerto Cortes.

BATEAUX A VAPEUR.

H Hanna Blanks, Broadway, Monroe.
Pargoud, Carlton, Lakeport.
Fanchon, Comeaux, Pointe Houmas.
Alvin, Keuns, Bas du fleuve.
Goélette Two Sons, ——, Covington.
Neptune, Taylor, Port Eads
Goélette Clara, Salvador, Grand Caillou.
Lougre Young Wallace, Grand Caillou.
Lougre Kentucky, ——, Grand Caillou.

EXPORTATIONS.

LIVERPOOL — par barque Lady Dufferin—3318 balles coton.

Arrivages de produits.

MONROE—par steamer H Hanna Blanks—1003 balles coton 1422 sacs graine coton 226 barils huile et fret assorti.

LAKEPORT—par steamer Pargoud—2114 balles coton 3377 sacs graine coton 1458 douves 123 barils huile et fret assorti.

POINTE HOUMAS—par steamer Fanchon—Fret assorti.

BAS DU FLEUVE—par steamer Alvin—75 barils sucre 30 barils mélasse et fret assorti.

COVINGTON—par goélette Two Sons—70 balles coton.

PORT EADS—par steamer Neptune—Fret assorti.

GRAND CAILLOU—par goélette Clara—5 sacs coton.

GRAND CAILLOU—par lougre Young Wallace—8 sacs coton.

GRAND CAILLOU—par lougre Kentucky—44 barils mélasse.

Par les chemins de fer.

LOUISVILLE AND NASHVILLE R R—542 balles coton et fret assorti.

LOUISVILLE N O & TEXAS RAILROAD—1102 balles coton 2 wagons graine coton 1 wagon farine graine coton et fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—136 balles coton 19 boucts sucre 1 wagon merrains et fret assorti.

N. ORLEANS AND NORTHEASTERN RR—166 balles coton et fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—Fret assorti.

SOUTHERN PACIFIC R R COMPANY—298 balles coton 307 sacs graine coton 140 sacs sel 95 boucts sucre 1 baril sucre 477 barils mélasse 1 baril riz et fret assorti.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship New Orleans, Halsey ... parti 18 fév
Steamship El Monte, Hawthorne ... parti 18 fév
Steamship El Paso, Quick ... parti 21 fév

PHILADELPHIE.

Steamship Federico, Gatjes ... parti 20 fév

LIVERPOOL.

Steamship Carribean, Daniels ... parti 14 jan
Steamship Texan, Wallace ... parti 18 jan
Steamship American, Wrake ... parti 21 janv
Steamship Historian, Biddle ... parti 28 janv
Steamship Explorer, Brown ... parti 4 fév
Steamship Yucatan, Sandry ... parti 4 fév
Steamship Discoverer, Hughes ... parti 9 fév
Steamship Costa Rican, Watson ... parti 15 fév

ANVERS

Steamship Dupuy de Lome, ——, ... parti 7 fév

MARSEILLE.

Barque Maria Luigi, Savarese ... partie 11 janv

BREME.

Barque Marie Louise, Behring ... partie 28 déc
Navire Hampton Court, Kruse ... parti 16 fév

FUNCHAL.

Barque Federico, Vianello ... partie 1er déc

MONTEVIDEO.

Barque Neophyte, Sanders ... partie 19 janv

RIO DE JANEIRO.

Navire Melmerby, Smith ... parti 24 déc
Navire Prince Louis, Page ... parti 27 déc
Navire Sir Henry Lawrence, Sinclair ... par.31 déc

BUENOS AYRES

Barque Leopold, Pesci ... partie 28 déc

GENES.

Barque Oma, Durchman ... partie 9 janv

Bureaux des percepteurs de taxes d'Etat, paroisse d'Orléans.

Nouvelle-Orléans, 18 octobre 1887.

Avis aux acheteurs de propriété sous l'acte No 82 de 1884 et aux personnes dont les propriétés ont été vendues à l'Etat pour taxes non payées de 1880 et les années subséquentes:

Attendu qu'un grand nombre de personnes qui ont acquis des propriétés sous l'Acte No 82 de 1884, ayant assumé et promis de payer les taxes, frais, etc., dûs sur les dites propriétés pour 1880 et les années subséquentes, et ne s'étant pas conformés aux conditions de la vente et la même propriété ayant été vendue à l'Etat pour les taxes non payées de 1880 et les années subséquentes, et comme le délai dans lequel les dits paiements peuvent être faits et la propriété rachetée expirera bientôt, avis est par le présent donné aux acquéreurs sous le dit acte et à toutes les autres personnes dont la propriété a été vendue à l'Etat pour les taxes de 1880 et les années subséquentes qu'à moins que la dite propriété ne soit rachetée dans les trente jours qui suivront cette date, le droit de payer les dites taxes, etc., et de rachat de la propriété expirera et conformément aux instructions reçues de l'Auditeur des Comptes Publics, possession sera prise de toutes les dites propriétés et les loyers et les revenus seront collectés et versés dans la Trésorerie de l'Etat.

JAMES D. HOUSTON,
Percepteur de taxes d'Etat, District supérieur, No 77 rue Carondelet.
CHAS. CAVANAC,
Percepteur de taxes d'Etat, District inférieur, No 203 rue Canal.
oct—

INSTITUTION CURTO.

Pensionnat et Externat.

Coin St-Philippe et Prieur.

LES cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offerts aux élèves sans prix extra.

Il y a un cours d'Espagnol et d'Allemand.

7 août—

ETAT DE SITUATION

—DE LA—

New Orleans National Bank

De la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane.

A LA CLOTURE DES AFFAIRES

Le 1er août 1887.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,283,903 30
Surtirages		1,232 00
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		200,000 00
Bons des Etats-Unis pour garantir les dépôts		200,000 00
Bons des Etats-Unis en main		4,350 00
Autres actions, bons et hypothèques		766,851 25
Dû par agents de réserve		107,059 73
Dû par d'autres banques nationales		57,037 7
Dû par banques d'Etat et banquiers		9,250 91
Propriétés foncières, meubles, etc		109,645 40
Dépenses courantes et taxes payées		6,139 34
Primes payées		106,346 62
Chèques et autres valeurs au comptant	164 42	
Echange pour le Clearing House	273 916 26	
Billets d'autres banques	64 636 00	
Circulation fractionnaire (y compris les nickels)	[illegible]	
Espèces (y compris les certificats d'or du trésor)	237 999 00	
Legal tender notes	252 000 00	828,012 51
Fonds de rachat, avec le trésorier des E. U. 5 pour cent de circulation		9,000 00
Total		$3,686,858 83

PASSIF.

Capital		200,000 00
Surplus		400,000 00
Profit non divisés		71,209 60
Billets de Banque Nationale en circulation		180,000 00
Dividendes non payés		250 00
Dépôts individuels à tirer sur chèques	2,329 679 42	
Certificats de dépôt sur demande	23 382 42	
Certificats de dépôts à échéance	2,000 00	
Chèques certifiés	1,571 10	
Chèques du caissier en circulation	15 012 75	
Dépôts des Etats-Unis	182 544 08	
Dû à d'autres banques nationales	229 939 01	
Dû aux banques et banquiers d'Etat	52 810 25	2 837,339 00
Total		$3,686,858 83

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi: WILLIAM PALFREY, caissier de la Banque ci-dessus, je jure solennellement que l'exposé ci-dessus est véridique au mieux de ma connaissance et de ma croyance.

WM. PALFREY, Caissier.

Fait sous serment devant moi, ce 5ème jour d'août, 1887.

GEO. W. CHRISTY notaire.

Pour copie conforme:
WM. T. BENEDICT,
C. H. BECK,
JOHN T. MOORE, Jr.
Directeurs.

7 août—

Dix-huitième Etat Annuel

—DE—

L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1887.

Primes reçues:		
Sur risques de feu		$225,406 98
Sur risques de marine		3,756 82
Sur risques de rivière		3,110 34
		$232,274 14
A ajouter, primes non acquises de 1886		70,255 00
Primes totales		$302,529 14
A ajouter, intérêts et profits et pertes		27,397 12
Revenus		$329,926 26
A déduire, pertes payées:		
Sur risques de feu	$119,852 81	
Sur risques de marine	7,199 67	
Sur risques de rivière	155 63	
Total des pertes payées	$127,208 11	
Retour de primes et cancellations	5,221 17	
Commissions	35,937 24	
Réassurances	17,869 54	
Licences	1 000 00	
Dépenses de bureau et d'agences, salaires, bureau des assurances, corps de sauvetage, loyers, publications, etc.	34,406 30	
Déboursés		$221,642 36
Surplus		$108,283 90
Primes non acquises de 1887	$ 60,695 00	
Pertes ajustées et non ajustées	34,000 00	94,695 00
Bénéfice net		$13,588 90

ACTIF.

Argent en caisse	$ 34,753 84
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi	15,000 00
Argent entre les mains d'agents d'autres Etats	18,912 61
$10,000 Bons des Etats Unis 4 0/0	12,700 00
$121,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans	134,310 00
$53,200 Bons à Primes de la Nlle-Orléans (dont $2,100 sont des Drawn bonds)	71,953 00
Primes en voie de recouvrement	15,628 77
Prêts sur hypothèque	42,484 34
Effets à recevoir	5,035 00
Billets à recevoir pour primes	3,421 65
Actions et autres valeurs	12,144 80
Meubles et installations de bureaux	2,500 00
Total	$358,844 01

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

GEO. LANAUX, Jr. Secrétaire.
G. LANAUX, Président.

Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce 16 janvier 88.

CHAS. G. ANDRY, Notaire.

17 jan—1m

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme A. M. Hennen

No 22,859—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Propriété de Commerce de Valeur sur la rue Royale, entre Douane et Bienville.

Banc dans la First Presbytérian Church et Terres dans la paroisse Tangipahoa, Lne.

PAR C. E. GIRARDEY & CO—G. G. FRIEDRICHS, Encanteur—Bureau, No. 10 rue Carondelet—LUNDI, 12 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, dans la ville de la Nlle-Orléans, entre le Commercial alley et la rue Gravier, il sera vendu à l'enchère publique, conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division —, en date du 7 février 1888 et rendu dans la succession ci-dessus nommée, la propriété suivante, à savoir—

1. **Un certain lot de terre** situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 35 borné par les rues Royale, Bienville, Douane et Passage de la Bourse; le dit lot est désigné par le No 2 sur un plan du dit ilet et mesure 30 pieds de face à la rue Royale, mesure française, et 118 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent; une bâtisse spacieuse en briques, à trois étages, portant le No 32 de la rue Royale, avec le bail et les billets pour loyer qui seront dus après le jour de la vente.

2. **Le banc** No 135 dans la Première Eglise Presbytérienne, située sur le Parc Lafayette, avec tous les droits et sujet à tous les devoirs des détenteurs de bancs dans la dite église d'après sa charte.

3. **La section de terre** sur laquelle Alfred Hennen, décédé, résidait anciennement, étant la droite du Moses Moore head right, contenant six cent quarante-deux et 32 100 acres, plus ou moins, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, laquelle terre est traversée par le Chapeau Pela creek, désignée comme section 18 sur la carte du township 5, sud du range 9, à l'est de la base du Meridian Land District, à l'est de l'Ile de la Nouvelle-Orléans, à l'ouest de la Rivière aux Perles, excepté quatre acres autour du cimetière sous une forme carrée.

4. La moitié de l'ouest du quart du sud-ouest, et la moitié de l'ouest du quart du sud-ouest, et le quart du nord-est du quart du sud-ouest de la section 17, township 5 sud, du range 9 est, et dans le même district et touchant la section 18 ci-dessus décrite à l'est, contenant deux cent et 9-100 d'acres, plus ou moins.

5. La moitié est du quart nord-est et le quart sud-est du quart sud-est de la section 13, township 5 sud, range 8 est, contenant cent trente-six 62/100 acres, plus ou moins, et touchant du côté ouest à la section 18 premièrement décrite.

6. Le quart sud-ouest du quart sud-est, et le quart sud-ouest de la section 7 sud, du range 9 est; la dite portion du quart sud-ouest de la section 7, contenant cent trois 19/100 acres plus ou moins, faisant en tout, par la réunion des deux morceaux de terre, cent quarante-quatre et 37/100 acres plus ou moins, et touchant du côté nord à la section 18 premièrement décrite.

7. Le morceau de terre nord de celui ci-dessus que traverse le Chapeau Pela, connu comme la concession faite par les Etats-Unis à William Cooper, marqué No 37 sur la carte du township 5 sud, du range 8 est, de la base du méridien, contenant six cent seize 40/100 acres plus ou moins.

8. Le quart sud-est du quart nord-est de la section 2, township 5 sud, du range 8 est, contenant trente-cinq et 19/100 d'acres, et une portion de terre triangulaire située entre la dernière portion et section 37 ci-dessus décrite, et touchant la section 37, contenant treize et 27/100 d'acres plus ou moins, réunissant en tout quarante-sept et 46/100 d'acres plus ou moins, aussi les meubles décrits dans l'inventaire pris par John W. Addison, notaire.

Termes et Conditions—Comptant, les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles en 1888 en sus du prix d'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs;

9 fév—9 11 18 25—mars 3 10 12

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Grant.

Propriété de valeur d'un bon rapport.

Quatre résidences à double corps de logis, à deux étages.

Coin des rues Clio et Remparts.

En parfait ordre, donnant un bon revenu.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet.—Le SAMEDI, 17 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "D", daté le 31 janvier 1888, Dossier No. 20,826, pour compte de la succession de John Grant, décédé, il sera vendu à l'encan:

Coin des rues Clio et Remparts.

Deux lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clio, Calliope, South Rampart et Dryades, désignés par les Nos 27 et 28 qui sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun environ 32 pieds de face à la rue des Remparts, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, plus ou moins.

Le lot No 28 formant le coin des rues Remparts et Clio, le tout d'après un plan à l'endroit de la vente.

Les améliorations comprennent quatre résidences en bois à double corps de logis à deux étages et recouvertes en ardoises, connues comme les Nos 357 à 363 rue des Remparts et ayant dans chaque corps de logis 8 chambres avec devant de cheminées en marbre dans les principales chambres, gaz et installations partout, citernes, hangars, lieux d'aisances, etc; une allée privée au fond pour ces maisons seulement.

Barrière en fer devant ces maisons sont solidement bâties, ayant une façade élégante, sont en bon état et rapportent chacune $85.00 par mois ou $1020 par an, et peuvent être inspectées avec une carte de l'encanteur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à 1 et 2 ans, avec 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente, et toutes les clauses du garantie usuelles.

L'acquéreur assumera en plus de son adjudication, les taxes de 1888, et fera un dépôt d'argent de 10 0/0 sur les lieux.

Acte de vente pardevant A. Hero, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 fév—12.19,26—mars 4,11,17

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

Vente de Syndic.

Le grand et confortable cottage, Fleve de terre, résidence avec cinq lots de terre, au coin des rues Constance et Quatrième.

Charles Van Benthuysen, individuellement, ou comme membre de la raison sociale de Benthuysen & Tranelberg, ou la Crescent Jelly Manufacturing Company vs. Ses Créanciers.

No 22,718.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL, encanteur, Bureaux No 5 rue Carondelet.—SAMEDI, 10 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 3 février 1888, il sera vendu à l'encan:

Cinq lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance, Laurel, Washington et Quatrième désignés par les numéros 1 à 5 inclusivement, sur un plan annexé à un acte de vente de J. Seymour à Geo. W. R. Bayley, passé par-devant W. Shannon, ancien notaire, en date du 3 mars 1869, et conformément au dit plan. Les lots mesurent comme suit: Les lots 1 et 2 mesurent ensemble 69 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 130 pieds entre lignes parallèles.

Les lots 3 et 4 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Le lot 4 forme l'encoignure des rues Constance et Quatrième. Le lot No 5 touche au lot ci-dessus dans le fond et mesure 30 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 129 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence cottage élégante et confortable, avec un rez-de-chaussée bien subdivisé, ayant cinq salons à arche, salle à manger, des chambres à coucher bien aérées, chambre à bain, chambres pour domestiques, bibliothèque et autres chambres, etc.

Conditions de la vente—Un quart ou plus comptant le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit avec billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant intérêt à raison de 7 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, intérêt payable annuellement.

Les améliorations seront assurées et la police transférée au vendeur, ensemble avec les honoraires d'avocat, et autres clauses usuelles de garantie; dix pour cent seront requis au moment de la vente. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1888.

Acte de vente pardevant John Bendernagel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

5 fév—5 11 18 25—mars 3 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Louis C. Jacob vs Veuve François Moulès.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 22,990.—En vertu d'un writ de saisi et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 6 mars 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1º Trois certains terrains avec améliorations s'y trouvant, situés dans le cinquième district de cette ville, carré borné par les rues Newton, Decatur, Vallette et Verrot, désignés par les numéros un, deux et trois, sur un plan de A. de Armas, voyer, en date du 5 mai 1871, annexé à l'acte d'acquisition desdits terrains, par la défenderesse de Pierre Dusseau, pardevant W. H. Seymour, notaire, le 24 février 1883; lesquels terrains mesurent d'après le dit plan comme suit: Les terrains numeros un et deux, chacun vingt-six pieds de façade rue Newton, sur cent pieds de profondeur. Le terrain No trois forme l'angle des rues Newton et Vallette et mesure vingt-six pieds deux pouces et cinq lignes de façade rue Newton, sur une profondeur de cent pieds sur la ligne le séparant du lot numéro deux; cent pieds sept pouces de façade rue Vallette, et dix-sept pieds sept pouces et quatre lignes de largeur à l'arrière. Propriétés acquises par la défenderesse de Pierre Dusseau, par acte pardevant W. H. Seymour, notaire, le 24 février 1883.

2º Trois certains terrains avec améliorations s'y trouvant dans les mêmes district et ilet que ceux précédemment mentionnés et désignés par les numéros quatre, cinq, six, au dit carré et mesurant comme suit:

Le terrain numéro quatre, trente pieds deux pouces et deux lignes de façade rue Vallette sur une profondeur de soixante-neuf pieds sept pouces et quatre lignes du côté du terrain numéro trois et soixante-sept pieds et quatre lignes sur le côté du lot numéro cinq et trente pieds sur la ligne du fond. Le terrain numéro cinq mesure trente pieds deux pouces et une ligne de façade rue Vallette, trente pieds sur l'arrière ligne, sur une profondeur de soixante-sept pieds et quatre lignes du côté du terrain numéro quatre; et soixante-un pieds dix pouces et cinq lignes du côté du terrain numéro six. Le terrain numéro six mesure trente pieds deux pouces et une ligne de façade, rue Vallette, trente pieds sur l'arrière ligne, sur une profondeur de soixante-un pieds dix pouces et cinq lignes, du côté du terrain numéro cinq; et cinquante-neuf pieds trois pouces et six lignes de l'autre côté du numéro sept. Acquis par la défenderesse de Frank Ferdinand de Fuentes, par acte pardevant W. H. Seymour, notaire, le 15 mai 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

4 fév—4, 11 18, 25—mars 6.

F. H. Ehlers vs Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,691—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Marion Glaser, syndic dans cette affaire soit et syndic des créanciers dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

22 fév—22 26—2 mars

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—George H. Baisley vs ses créanciers—No. 20,260—Division "B"—Ordre de Cour—Sur la lecture et l'enregistrement de la pétition annexée de la Louisiana National Bank, un créancier dans cette affaire, il est ordonné qu'une réunion des créanciers dans cette affaire soit convoquée pardevant N. B. Trist, notaire en la ville de la Nouvelle-Orléans, le lundi 12me jour de mars 1888, à 11 heures A. M., dans le but d'élire un syndic définitif pour remplir la vacance causée par la mort de Joseph H. Oglesby, et de voter sur toutes autres affaires qui leur seront soumises à la dite réunion.

Nouvelle-Orléans, 3 février 1888.

Signé; W. T. HOUSTON, Juge.

Pour copie conforme.

JAMES D. RANKIN Député-Greffier.

5 fév—5f au 11 mars

L'ABEILLE

— DE LA —

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

— AVEC UNE —

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

— LE —

SAMEDI MATIN

— ET —

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'Edition hebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS,

No 73 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS:

73.....CHARTRES.....73